



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Accompagnement des jeunes majeurs à la sortie de l'ASE

Question écrite n° 39249

Texte de la question

Mme Isabelle Santiago alerte M. le secrétaire d'État auprès du ministre des solidarités et de la santé, chargé de l'enfance et des familles, sur le risque majeur encouru par certains anciens enfants placés à l'aide sociale à l'enfance (ASE) de se trouver sans domicile fixe. Il faut saluer le salubre prolongement de l'interdiction de sortie des jeunes majeurs de l'ASE. Mais il est également l'heure de se demander ce qui peut bien justifier le caractère exceptionnel de cette mesure. Alors qu'il devient toujours plus difficile de se loger dans les métropoles françaises, c'est vers les plus fragiles que l'on doit se tourner. Les enfants de l'ASE, dont le parcours est souvent dur, se voient parfois abandonnés à eux-mêmes à l'âge de dix-huit ans, faute d'une véritable obligation de les accompagner jusqu'à l'autonomie. S'il faut saluer les politiques menées par des conseils départementaux exemplaires comme ceux du Val-de-Marne, de la Gironde ou de la Loire-Atlantique, pour ne citer qu'eux, il est fort dommageable pour la société dans son ensemble que l'ASE, investissement dans la jeunesse s'il en est, déserte trop souvent cette mission, en laissant partir de jeunes adultes sans formation, sans logement et sans emploi. Dans la société d'aujourd'hui, les jeunes gens étudient, bien souvent, ce qui retarde leur autonomie : en filière courte (bac +2), il leur faut attendre 20 ou 21 ans, et en filière longue (bac +5) jusqu'à 23 ou 24 ans, voire plus. Un jeune auquel le conseil départemental ne propose pas de contrat « jeune majeur » et qui sort de l'ASE à 18 ans a de plus fortes chances qu'un autre de terminer « dans la rue ». Elle lui demande donc s'il compte amorcer une concertation avec le Parlement et l'Assemblée des départements de France pour mettre fin à cette aberration qui consiste à s'occuper d'enfants pour mieux les laisser tomber dans la misère leur majorité venue.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Santiago](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39249

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : [Enfance et familles](#)

Ministère attributaire : [Enfance](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er juin 2021](#), page 4493

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)